commerce, et Clara Derache, 24 ans, modiste. — Henri Campion, 30 ans, fileur, et Marie Delmarle, 28 ans, soigneuse. — Auguste Loridant, 35 ans, professeur d'armes, et Clémence Dubus, 22 ans, journalière. — Adolphe Hooge, 38 ans, boucher, et Clémence Dubuchy, 19 ans, sans profession. — Jean Dansette, 41 ans, tisserand, et Célestine Desurmont, 51 ans, ménagère.

NAISSANCES

28 janvier. — Reine Veckens, rue du Fresnoy. — Marie Petitbergien, aux 3 Ponts. — Sidonie Bellinck, rue le la Perche. — Jules Viaene, rue du Beau Chêne. — Joséphine Bernard, rue des Longues-Haies. — Julien Springael, rue Décresme. — Clémence Leclercq, au Pile. — Jules Vanaverbel, à l'Epeule. — Jean Vanbers, rue Cugnot. — François Meulebroucke, à l'Epeule. — Charles Delclève, Place du Trichon. — Gorgonie Planchon, rue de l'Alma.

29 janvier. — Hortense Dubar, rue de a Fosse-aux-Chênes. — Marthe Noel, au Fontenoy. — Clémentine Bauzière, Grande-Rue. — Eléonore Vivier, au Fontenoy. — Louise Vivier, au Fontenoy. — Edouard Locufier, rue des Fondeurs. — Julie Van Ghersdale, au Chemin de l'Ommelet. — Zoé Masquelier, Place Nadaud.

DÉCÈS.

28 janvier. — Théodore Demeirschman, 30 ans, tisserand, à l'Hôpital. — Marie Bois, 63 ans, éplucheuse, à l'Hôpital. — Céline Deprate, 16 ans, tailleuse, rue Latérale. — Jean Baptiste Ghesquier, 42 ans, fileur, rue de Lille.

29 janvier. — Zénobine-Joséphine Breunin, 65 ans, en religion Sœur Jean de la Croix, rue Saint-Antoine. — Pierre Lézy, 62 ans, contre-maître, à l'Epeule. — Sophie Orange, 3 jours, rue des Fossés.

CONVOI FUNÈBRE Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de Monsieur LUCIEN NOLLET ROUSSEL, sont priées d'assister à ses funérailles qui auront lieu à Tourcoing, le samedi 1er février, à dix heures et demie, en l'église Saint-Christophe.

Faits Divers

— Une plaisante anecdote que nous empruntons au correspondant parisien du *Courrier de Bruxelles*, journal très-sérieux qui n'a pas l'habitude de faire de la fantaisie :

« Je vous ai quelquefois parlé de l'ignorance religieuse de M. Thiers ; je me rappelle même vous avoir dit qu'il ne savait pas faire le signe de la croix. La preuve, voici une historiette rétrospective qui vient de m'être contée.

« Aux prières qui ont eu lieu à la chapelle du château de Versailles, pour la reprise des travaux de l'Assemblée, M. le président de la République a été reçu avec tous les honneurs dus à sa situation. Un ecclésiastique se tenait à l'entrée de l'église, et quand M. Thiers est arrivé, lui a offert de l'eau bénite en lui présentant un goupillon. Au lieu de se mouiller les doigts, M. le président a saisi l'instrument et s'est mis à asperger de droite et de gauche en décrivant des signes de croix comme en présence d'un catafalque.

« Après avoir ainsi officié, M. Thiers s'est retourné vers la personne qui venait derrière lui, c'était M. Grévy à qui il a remis le goupillon. M. Grévy, plus étranger encore que M. Thiers aux usages de l'église, mais ne voulant rien refuser au chef de l'Etat, s'est trouvé fort embarrassé quand il s'est vu cette pièce en main. Il a suivi le président de la République, qui s'avançait vers sa place, et ne sachant que faire du goupillon, un peu confus de le posséder, il l'a discrètement déposé sous sa chaise, où le sacristain en peine l'a retrouvé le lendemain. »

— Une épée d'honneur vient d'être offerte, à Pont-Saint-Esprit, au colonel Taillant, le défenseur de Phalsbourg.

Le cors de musique, écrit-on de Pont-Saint-Esprit à la *Gazette de Nîmes*, a conduit le colonel Taillant de sa maison à la mairie, où se trouvaient réunis M. le sous-préfet d'Uzès, le maire, le conseiller municipal, le clergé, les employés de diverses administrations, les officiers de la garnison, les officiers en retraite et une foule sympathique de tout rang et de toute condition.

Plusieurs discours ont été prononcés. Ce qu'ils disaient, le cœur de tous le ressentait.

Le colonel a répondu avec la modestie du brave, avec la foi du chrétien, avec la piété d'un fils qui s'honore de son origine. Pierre Taillant est un enfant du peuple.

— Le *Journal de l'Ain* signale un horrible crime, commis à Châlon-sur-Saône par un maçon nommé François Girardot. Ce misérable a porté trois coups de couteau à sa femme, et son beau-frère Steinemetz étant accouru au secours, Girardot s'élança sur lui et lui plongea son arme dans le cœur.

Il se jeta ensuite avec fureur sur un voisin, attiré par le bruit, mais il ne réussit pas à le frapper; il fut mis dans l'impuissance de nuire par quelques personnes qui reçurent cependant quelques blessures. Ce misérable est âgé de 32 ans.

— D'après le *Temps*, le nombre des arrestations opérées avant-hier, à Paris, aurait été beaucoup plus considérable qu'on ne l'avait dit. 30 personnes auraient été arrêtées dans les ateliers de la gare du Nord et 12 dans les ateliers des omnibus, rue des Poissonniers. La rue Mysha et la rue Léon ont été gardées par la police à leurs extrémités, une partie de la nuit, pendant que des agents procédaient aux arrestations. Enfin, une descente de police a eu lieu dans une maison de la rue Poulet. La personne recherchée n'était pas chez elle.

— On nous assure qu'on vient de découvrir entre la France et l'Espagne, dans le Val d'Andorre, d'abondantes sources d'Ozone. Le gaz s'y dégage des fissures du terrain granitique comme l'acide carbonique de la fameuse *Grotte du Chien*, près de Naples, ou l'acide borique des *lagoni* de la Toscane.

L'Ozone ou oxygène électrisé, jouit, au dire de quelques savants, de la précieuse propriété de ranimer singulièrement les ressorts de la vie animale, et son inhalation modérée pourrait rendre la santé et même la jeunesse aux personnes affaiblies par l'âge ou les excès.

Voici donc, si le fait se confirme, une nouvelle *fontaine de Jouvence* qui, au lieu d'avoir pris naissance dans l'imagination des poëtes devra son origine aux découvertes de la science moderne.

Nouvelles du soir.

On nous écrit de Versailles, le 29 janvier, soir :

« M. de Larcy s'est rendu aujourd'hui à 3 h. 1/2 chez M. Thiers. Il lui a fait part des résolutions de la Commission des Trente et lui a demandé s'il désirait être entendu. Il a été convenu que M. Thiers se rendrait vendredi à la Commission des Trente si la discussion des marchés de Lyon se terminait demain, jeudi. Dans le cas contraire, l'entrevue aurait lieu samedi. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Paris, 30 janvier.

M. de Larcy, président de la commission des Trente, a eu hier après-midi un assez long entretien avec M. le président de la République. M. Thiers, dit-on, n'a pas dissimulé qu'il a hâte de conférer avec la commission générale. Il ne désespère pas d'arriver à démontrer à celle-ci qu'il ne peut pas accepter sans modification aucune la rédaction du projet qui a été votée par la majorité des commissaires.

L'amendement Delacour qui avait été considéré comme un terrain de conciliation par M. Thiers, sera probablement défendu très-chaleusement par M. le président de la République.

L'entrevue de M. Thiers avec la commission générale a été fixée à vendredi.

Dans le cas ou l'importante discussion sur les marchés de Lyon ne serait pas terminée aujourd'hui devant la Chambre, une conférence serait ajournée à samedi.

M. le garde des sceaux a été également convoqué pour assister à l'entrevue de M. Thiers avec la commission.

Il paraît décidé que la minorité de la commission ne présentera pas de contre-projet, comme l'avait demandé M. Jules Favre dans une récente réunion de la gauche.

Elle laissera à ce député l'initiative de la proposition dont il demandait que les bases fussent soumises à la commission des Trente.

Lundi prochain, M. de Buissières donnera un grand dîner à la Monnaie. Ce dîner sera suivi de réception.

Berlin 29 janvier.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* dément que le deuil de huit jours pris par la cour en l'honneur de Napoléon III ait une portée politique quelconque. Ce deuil n'est que la conséquence d'une tradition constante dans les cours. Ce qui aurait une signification, ce serait précisément une dérogation à cet usage.

Soleure, 29 janvier.

La conférence du diocèse de Bâle a destitué aujourd'hui dans sa seconde séance, Mgr Lachat, évêque de Bâle. Cette mesure a été votée par cinq cantons contre deux.

On craint une grande agitation dans le Jura industriel et dans les cantons catholiques.

COMMERCE

DÉPÊCHES PARTICULIÈRES DU *Journal de Roubaix*.

Liverpool, 29 janvier.

Coûrs de clôture; disponible stationnaire inchangé, livrable reculant.

Vendu 12,000 balles dont 2,000 pour la spéculation et l'exportation.

New-York, 29 janvier.

Agio sur or, clôture		113 7/8
»	plus haut	114
»	plus bas	113 7/8
Change sur Londres		109 3/8
5/20 bons américains		116 3/8
Coton		20 1/8

Recettes du jour 17,000 b.

Londres, 29 janvier.

Bonne demande pour disponible. — Livrable plus languissant tendant à la baisse.

Ventes du jour : 2,120 balles.

600 b.	Tinnevelly	7 1/2 à 7 3/4.
280 »	W. Madras	6 1/8 à 7 3/4.
470 »	Northern	7 3/8 à 8.
40 »	Salem	6 3/4.
680 »	Bengal	4.
50 »	W. India	10 1/2.

Livrable. — Bengal fair new janvier à mars 5 3/16 à 5 1/4.

Cote du jour :

SURAT.			
Dhollerah	6 5/8	7 1/8	7 5/8
Oomrawuttee	6 3/4	7 3/8	7 3/4
MADRAS.			
Tinnivelly	6	6 3/4	7 3/8
Western	6 1/4	6 5/8	7 1/4
Northern	6 1/2	6 7/8	7 1/2
Coconada	6 1/4	6 3/8	6 5/8
SCINDE	4 3/4	5 1/8	5 5/8
BENGAL	4 1/4	4 5/8	5 3/8

Avis divers.

ANVERS, 29 janvier. — *Laines* : On a de nouveau vendu aujourd'hui 44 balles laine en suint de la Plata ; 12 balles laine lavée de Buenos-Ayres et 121 balles laine débris d'Afrique.

MARSEILLE, 28 janvier. — *Laines* : Marché calme. On a vendu : 103 b. Mazagran à fr. 90 les 50 kil. net ; 15 b. pelades Alger à fr. 3 le kil. net.

Cotons. — On a vendu : 80 b. Tarsous à fr. 87 50; 10,000 kil. Jumel à fr. 130 les 50 kil.

Soies et cocons: Nous avons noté la vente de 4 à 5,000 Nouka de fr. 12 50 à 13 le kil.

BORDEAUX, 26 janvier. — *Laines* : Demande faible. Depuis notre dernière vente publique, les affaires qui ont été traitées pour compte de la filature paraissent avoir comblé les besoins du moment. Nous n'avons à faire connaître cette semaine d'autre affaire que le résultat de 55 balles avariées, vendues publiquement aux prix de 170 à 205 fr. 50 les 100 kil.

HAVRE, *mercredi 29 janvier* 1872. — *Cotons* : La demande a été très-restreinte aujourd'hui, et nous ne notons que 385 b. disponibles, sans la moindre variation d'ailleurs dans les cours qui restent fermement tenus.

Il n'a pas été question d'affaires à livrer.

A terme on est faible : On a obtenu en Louisiane mars-avril-mai et avril-mai à 110 fr. En Oomra mars a été payé 84 fr.

Liverpool est soutenu sans changement pour disponible avec 12,000 b. de ventes. Le livrable est faible.

Aux Etats-Unis, hausse de 1/8 c. à New-Orléans, pas de changement à Savannah. Recettes d'hier 24,000 b., soit 60,000 b. pour quatre jours, contre 63,000 b. la semaine dernière, et 48,000 b. il y a un an.

Nous cotons :

Très ord. Louisiane	121 —
Low Midd. Le en mer (suiv. dist).	123/124 —
dito en charge	121/122 —
Ordinaire Fernambourg	120 —
Bon ordinaire Oomra	86 —
New Oomra, en charge et en mer.	91 —
Bon ordin. Tinnivelly	87 —
Ordinaire Cocanadah	77 —
Bon ordinaire Bengale	60 —

ALEXANDRIE, 27 janvier. — *Cotons* : Marché en tendance plus ferme, toutefois les affaires sont difficiles par suite de la rareté des vendeurs et du peu de choix en vente. Fully fair blanc 10 3/4 d. .good fair 11 1/2 d. . c. et fret ; sur délivraison future ferme ; fév. mars 10 3/4 d. franco à bord.

NEW-ORLÉANS, 28 janvier. — *Cotons* : New-Orléans middl. parité de fr. 123.30 ; dito low middl., parité de fr. 117.30 ; dito good ordi., parité de fr. 114.20 classement americain. S'entendant coût, fret et assurance et 6 % tare par 50 kil., par voilier à Anvers.

Estimation de la récolte 3 1/2 à 3 3/4 millions de balles.

GRAND THÉATRE DE ROUBAIX

Aujourd'hui jeudi 30 janvier 1873.

Représentation extraordinaire, au bénéfice de Mlle **Marthe Dubois**.

Première représentation de :

Les enfants terribles, vaudeville en 2 actes de MM. Clairville et L. Thiboust.

MM. H. CADINOT, Guguste. — VALETTE, Coquardeau. — DUBIAUX, Arthur. — ANGHEL, Landerneau. — Mmes ANDRAUD, Titine. — MAX, Herminie. — MARTHE, Toto. — MARIUS, Lapotte.

Première représentation de :

L'amour que' qu 'c'est qu'ça ? vaudeville en 1 acte, de MM. Clairville et L. Thiboust, musique de Nargeot.

MM. H. CADINOT, Piton. — ANGHEL, le père Toby. — Mmes A. MARIUS, Blaisinet. — MARTHE, Suzanne. — CADINOT, Zerline. — MARIUS, Jacqueline.

Grève des forgerons, scène dramatique de M. F. Coppée, Dite par M. SCARLAT.

Le témoin Gibelon, chansonnette par M. H. CADINOT.

Prière à Sainte-Catherine, chansonnette par Mlle MARTHE.

Le Myosotis, paroles de E. Watteau, musique de J. de Leeuw, romance chantée par Mlle A. MARIUS.

Légende de Don Quichotte, chansonnette par M. VALETTE.

Une femme qui bégaie, vaudeville nouveau en un acte de M. Jules Renard.

MM. VALETTE, Mignot ; DUBIAUX, Saladin ; ANGHEL, Vandoré ; Mmes MARTHE, Marielle ; MARIUS, Popotte.

Bureau à 7 heures.
Rideau à 7 h. 1/2.

Ordre du spectacle : 1° Une femme ; — 2° L'amour (8 h. 1/4) ; — 3° La grève ; — 4° Ste-Catherine ; — 5° Le témoin ; — 6° Myosotis ; — 7° Don Quichotte ; — 8° Les enfants terribles.

Dimanche, **Fualdès**, grand drame historique tiré des causes célèbres.

TARIF DES VOITURES DE PLACE

La course dans l'intérieur de la ville et des faubourgs jusqu'aux dernières habitations de la ville.....

La première heure.....

Chaque des heures suivantes.....

La journée, depuis 7 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir, pour la ville et les communes de Croix, Wattrelos, Leers, Hem, Lannoy, Croix, Wasquehal, Mouvaux et Hem.....

La première heure pour se faire conduire dans les communes ci-dessus désignées.

Chaque des heures suivantes.....

DEPUIS 7 H. DU MATIN JUSQU'A 10 H. DU SOIR			DE 10 H. S. A MINUIT Voitures prises aux stat. ou en circul.			DE 10 H. S. A 7 H. du matin Voit. pris à la rem.		
Voitu. à 2 chev. 1 cher.	Voitu. à 1 cher.	Cabriolet	Voitu. à 2 chev. 1 cher.	Voitu. à 1 cher.	Cabriolet	Voitu. à 2 chev. 1 cher.	Voitu. à 1 cher.	Cabriolet
1 50	1 25	1 »	2 25	1 50	1 50	3 »	2 50	2 »
2 »	1 75	1 25	2 75	2 40	1 90	3 50	3 »	2 50
1 50	1 25	1 »	2 25	1 90	1 50	3 »	2 50	2 »
15 »	12 »	10 »	»	»	»	4 »	3 »	2 50
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»

Le présent tarif devra être constamment affiché dans l'intérieur des voitures, à l'endroit le plus apparent, et des extraits devront être remis par les cochers à chaque voyageur avant de monter en voiture.

Tout voyageur qui prendra une voiture pour sortir du territoire de Roubaix, devra, dans tous les cas, payer une demi-heure en plus que le prix calculé sur le présent tarif, soit, pour une voiture à 2 chevaux, 1 fr.; pour une voiture à un cheval, 0,90 c.; pour un cabriolet, 0,65 c.

DENTS ET DENTIERS

PERFECTIONNES

facilitant la prononciation et la matisication, ne nécessitant aucune extraction de racines et se posant sans aucune douleur.

Succès garanti.

DENTS et DENTIERS, système Américain

SANS RESSORTS

Spécialité pour la conservation des dents malades par la matisication.

HALLER-ADLER

DENTISTE

66, *rue d'Angleterre, à LILLE*

ASSURANCES

CONTRE L'INCENDIE et sur la VIE

Auguste FERON

Lille, 59, rue de Tournai, 59, Lille

Représentation de *l'Assuré*

(*sans frais pour l'Assuré*)

près toutes les Compagnies

dans toutes les opérations d'Assurances :

Polices, Renouvellements, Avenants, etc.

CIRCULAIRE-PROSPECTUS

SPÉCIALITÉ DE

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT

(Avis gratuit dans le JOURNAL DE ROUBAIX.)

ALFRED REBOUX, rue Nain, 1, Roubaix.

« M. de CONTY, l'auteur populaire des GUIDES-CONTY, vient de faire paraître à sa librairie, 110, rue de Richelieu, à Paris, un petit **Guide pratique des postes et des Télégraphes**, que nous recommandons d'une manière toute spéciale à nos abonnés.

Ce petit volume, réclamé depuis longtemps par le public, contient non-seulement tous les renseignements sur la Poste et les Télégraphes, mais encore vous initie, au moyen d'une carte et d'une momenclature alphabétique, à toutes les pertes que la France a éprouvées dans son territoire, par suite de la guerre 1870-1871.

Pour recevoir ce Guide, envoyer **1 franc** en timbres-poste, à la librairie des GUIDES-CONTY, 110, rue de Richelieu, à Paris.

Aux personnes faibles de la poitrine, à celles atteintes de rhumes, toux, catarrhes opiniâtres, les médecins prescrivent le séjour dans le Midi, près des rives embaumées par les émanations du pin maritime, comme à Arcachon. Se basant sur l'efficacité des émanations balsamiques du pin, M. LAGASSE a eu l'initiative de concentrer en un SIROP et une PATE DE SÈVE DE PIN, tous les principes balsamiques et résineux de cet arbre. L'on peut affirmer aujourd'hui qu'ils sont considérés comme les meilleurs pectoraux. — Dépôt chez M. Coille, pharmacien, Grand-Place, à Roubaix.

Nous signalons à MM. les médecins une nouvelle application au traitement de l'asthme et des maladies des voies respiratoires. Ce sont les cigarettes indiennes au Cannabis indica, préparées avec la résine du chanvre indien par **MM. Grimault et Cie**, pharmaciens à Paris. Quelques aspirations de la fumée de ces cigarettes suffisent pour combattre les plus violents accès d'asthme, la toux nerveuses et faire disparaître l'oppression — Dépôt Phie Coile, Grand-Place, Roubaix. 3275.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 8e livraison (25 janvier 1873). — TEXTE : Les braves gens, par J. Girardin. — Dans l'extrême Far-West, par R. B. Johnson. — Livingstone, par Richard Cortambert. — Le Pélican du jardin d'acclimatation, par Menault. — La laine, par Eug. Muller.

DESSINS par E. Bayard, Marie, Riou, de Penne, etc.

Bureaux à la librairie HACHETTE, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

LE

CHOCOLAT-MENIER

SE VEND PARTOUT

ON ÉVITERA

LES CONTREFAÇONS

EN EXIGEANT

le véritable nom 2119

AVIS IMPORTANT

M. COILLE, pharmacien, Grande Place, et **GUILLUY**, pharmacien, rue du Moulin, 20, à Roubaix, tiennent la véritable *Farine Mexicaine*. Doc deltor Benito del Rio. Ce produit alimentaire, sain, fortifiant, naturellement phosphaté et azoté, est le seul remède vraiment efficace et agréable à prendre pour guérir les maladies de poitrine, phthisie tuberculeuse, catarrhe pulmonaire, bronchite, anémie, épuisement prématuré et appauvrissement du sang.

La *Farine Mexicaine* se recommande par ses propriétés toniques et digestives aux convalescents, aux vieillards épuisés et aux enfants faibles.

Boites de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr.

Se défier des contrefaçons, exiger sur les fonds des boîtes les signatures de l'Auteur et du Propagateur-dépositaire général. 6292

GUANO DU PÉROU

MM. Dreyfus frères et Ce, 21, boulevard Haussmann, agents financiers du gouvernement Péruvien et concessionnaires du Guano du Pérou, nous prient d'insérer la circulaire suivante :

Paris, le 1er janvier 1873.

M.

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en vertu d'un contrat passé entre le GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU PÉROU et notre maison, nous sommes, à partir de ce jour, uniques détenteurs du GUANO DU PÉROU, et avons seuls le droit de vendre cet engrais dans toute l'Europe et ses Colonies.

Les importations sont faites directement du Pérou.

Les prix fixés par le *Gouvernement Péruvien*, équivalant à 13 liv. en Angleterre, au change de 25 fr. 50, sont, pour la France :

331 fr. 50 pris en quantité de 30 tonnes et au-dessus.

361 fr. 50 pris en qualité moindre, par tonne de 1,000 kilogrammes, poids brut, dans un de nos dépôts ci-après désignés.

La Guano sera livré en sacs plombés, et il ne sera pas vendu moins d'un sac.

Le paiement sera fait au comptant, sans escompte, contre l'ordre de livraison.

Les frais d'enlèvement des magasins seront à la charge de l'acheteur.

Celui-ci devra prendre immédiatement livraison du Guano, qui, à partir de ce moment, sera entièrement à ses risques.

Toute faculté étant réservée à l'acheteur d'examiner le Guano dans les magasins et d'assister au pesage, aucune réclamation ne sera admise après la livraison.

Toutes les mesures ont été prises pour que le Guano arrive pur et tel qu'il sort du navire entre les mains de l'acheteur. Tous les sacs sont scellés d'un plomb à l'empreinte ci-dessous, déposée au Tribunal de Commerce de la Seine :

DREYFUS FRÈRES & Cie — GUANO DU PÉROU — GOUVERNEMENT DU PÉROU — DÉPOSÉ

L'acheteur doit donc exiger que la sac porte bien cette marque.

Nous emploierons, dans l'intérêt des Agriculteurs et des Marchands de bonne foi, tous les moyens qui sont en notre pouvoir pour empêcher les fraudes et les falsifications de toutes sortes, et nous comptons avec confiance sur leur concours pour seconder nos efforts.

A cet effet, nous ferons signer aux acheteurs une convention, dont nous annexons une copie à la présente circulaire, et dans le cas où nous constaterions de la part de ceux-ci une violation de cette convention, nous nous réservons le droit de ne plus leur vendre, et d'annoncer publiquement cette détermination.

L'Agriculteur qui s'adresse à un intermédiaire pour avoir du Guano, trouvera dans cette circulaire le prix que celui-ci nous a payé ; il pourra ainsi savoir si le prix qu'il a payé à son tour, augmenté des frais de transport, laisse à l'intermédiaire un bénéfice raisonnable ; un prix trop réduit devra donc faire présumer l'existence d'une fraude, contre laquelle l'Agriculteur pourra prendre ses précautions.

Nos agents dans les dépôts établis jusqu'à ce jour sont :

MM. C. BOURDON et Ce, à Dunkerque ;
E. FICQUET, au Havre ;
Léon RUSSEIL, à Nantes et à Saint-Nazaire ;
Adolphe BOULAN, à Bordeaux.

Nous nous proposons d'établir des dépôts, soit dans d'autres ports, soit dans l'intérieur de la France, au fur et à mesure que nous en constaterons le besoin.

Nous avons l'honneur, M , de vous présenter nos salutations empressées,

DREYFUS FRÈRES ET Ce.

M.....

Je m'engage par la présente à ne falsifier ni altérer, de quelque manière que ce soit, le Guano du Pérou que vous me livrerez, mais de le revendre pur et tel que je l'aurai reçu, pour les besoins de l'agriculture.

Je m'engage aussi, pour moi et mes acheteurs, à n'exporter, ni vendre pour l'exportation à l'étranger, le Guano du Pérou, sans votre consentement par écrit.

Dans le cas où, moi ou mes acheteurs, nous ne tiendrions pas ces engagements, vous aurez la faculté de me refuser la vente du Guano du Pérou, ou la livraison de celui que vous m'auriez déjà vendu, et d'annoncer publiquement votre refus.